

PROGRAMME D' ACTIONS DE L'AGENDA 21 DE NEOULES

AXE 1 : UN VILLAGE AVEC UNE IDENTITÉ VIVANTE ET OUVERTE

OBJECTIF 1.1 : MAITRISER LE DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE ET URBANISTIQUE DE LA COMMUNE

- ☑ **Action 1.1.1 :** Adopter un Plan Local d'Urbanisme (PLU) protégeant les zones naturelles de la commune et prévoyant une croissance de la population proportionnée au village, dans le respect du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de la Provence Verte.
- ☑ **Action 1.1.2 :** Mettre en place une Zone Agricole Protégée (ZAP) sur les zones agricoles et viticoles de la commune en concertation avec les agriculteurs concernés et la Chambre d'Agriculture du Var.
- ☑ **Action 1.1.3 :** Recenser les besoins en logements sociaux de la commune en concertation avec les personnes concernées afin de prévoir les futures constructions nécessaires.
- ☑ **Action 1.1.4 :** Prévoir un règlement de PLU veillant à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions dans l'existant.

Objectif 1.2 : Améliorer l'attractivité du centre du village

- ☑ **Action 1.2.1 :** Réaliser un aménagement de la place du village en prenant en compte les critères suivants :
 - proposer de nouveaux espaces pour l'offre de commerce,
 - valoriser le patrimoine architectural,
 - créer des espaces favorisant la rencontre entre habitants,
 - créer des espaces fleuris.
- ☑ **Action 1.2.2 :** Mener une étude de faisabilité sur la création d'un marché diversifié proposant de la vente alimentaire, de l'artisanat et de l'animation culturelle
- ☑ **Action 1.2.3 :** Organiser chaque année une manifestation de découverte du patrimoine communal lors de la journée du patrimoine
- ☑ **Action 1.2.4 :** Améliorer la signalétique pour rendre les infrastructures du village plus accessibles

OBJECTIF 1.3 : AMELIORER LE VIVRE ENSEMBLE, LA CONSULTATION ET LA PARTICIPATION DES NEOULAIS

- ☑ **Action 1.3.1 :** Mettre en place des boîtes mails pour les élus ainsi qu'un cahier de suggestion en mairie.
- ☑ **Action 1.3.2 :** Rendre le site internet de la commune plus dynamique
- ☑ **Action 1.3.3 :** Mettre en place un conseil municipal des jeunes pour les Néoulais de 11 à 18 ans

OBJECTIF 1.4 : OPTIMISER LES POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PROPORTIONNES AU VILLAGE

- ☑ **Action 1.4.1 :** Mener une étude de faisabilité sur l'opportunité de faire une zone artisanale sur la commune
- ☑ **Action 1.4.2 :** Créer une pépinière d'entreprises en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie
- ☑ **Action 1.4.4 :** Faire une étude pour identifier et développer les potentialités touristiques de la commune
- ☑ **Action 1.4.5 :** Recenser les potentiels d'exploitation des parcelles forestières du domaine privé en partenariat avec le syndicat des propriétaires forestiers pour impulser des initiatives privées partagées en matière de gestion forestière

OBJECTIF 1.5 : ÉCHANGER ET COOPERER AVEC LES DIFFERENTS TERRITOIRES DANS LESQUELS S'INSCRIT LA COMMUNE

- ☑ **Action 1.5.1 :** Mettre en place un réseau associatif intercommunal en fédérant des animations cantonales et rendre vivant le label "Val d'Issole"
- ☑ **Action 1.5.2 :** Mettre en place un comité de jumelage avec Diano d'Alba composé d'habitants et d'élus
- ☑ **Action 1.5.3 :** Mener des actions de sensibilisation pour faire connaître le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
- ☑ **Action 1.5.4 :** Mettre en place un partenariat avec l'Office Intercommunal du Tourisme de la Provence Verte pour développer des actions de tourisme durable

AXE 2 : DES RELATIONS HUMAINES ET SOLIDAIRES

OBJECTIF 2.1 – DEVELOPPER LES ACTIVITES ET LES LIEUX FAVORABLES AUX RENCONTRES ET AUX ECHANGES

- ☑ **Action 2.1.1 : Aménager un lieu convivial autour de la future mare**
- ☑ **Action 2.1.2 : Encourager les échanges intergénérationnels entre enfants des écoles et aînés de la commune**
- ☑ **Action 2.1.3 : Créer un service d'accueil pour personnes âgées sur la commune**
- ☑ **Action 2.1.4 : Créer un jardin potager partagé et solidaire**
- ☑ **Action 2.1.5 : Organiser chaque année un « pique-nique des Néoulais »**
- ☑ **Action 2.1.6 : Créer un lieu ouvert d'échange et de partage socio-culturel sous la forme d'une plateforme citoyenne et solidaire**

OBJECTIF 2.2 : EVITER ET REDUIRE LES DISCRIMINATIONS ET LES RISQUES D'EXCLUSIONS

- ☑ **Action 2.2.2 : Intégrer autant que possible le recours à des chantiers d'insertion dans les clauses de marché public**
- ☑ **Action 2.2.3 : Mettre en place des actions d'informations et de préventions auprès des jeunes (12-18 ans) de l'espace jeunes**
- ☑ **Action 2.2.4 : Réaliser un livret avec des portraits de femmes néoulaises**
- ☑ **Action 2.2.5 : Mettre en œuvre une action d'information du public et des élus sur l'égalité Homme/Femme et les nouvelles règles contre les discriminations**

OBJECTIF 2.3 : FAVORISER L'ACCES DE TOUS A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

- ☑ **Action 2.3.1 : Créer un parcours-santé sur la commune**
- ☑ **Action 2.3.2 : Réaliser un dépliant de présentation des sentiers pédestres de la commune**
- ☑ **Action 2.3.3 : Distribuer chaque année dans les boîtes aux lettres la brochure récapitulative des associations sportives et culturelles présentes sur la commune**
- ☑ **Action 2.3.4 : Favoriser une offre de spectacles à tarifs préférentiels**

- ☑ **Action 2.3.5 : Mettre en place des aides basées sur des critères sociaux, par le CCAS, pour l'accès aux activités associatives pour les enfants néoulais**

OBJECTIF 2.4 : ENCOURAGER LES ACTIONS DE SOLIDARITES

- ☑ **Action 2.4.1 : Mettre en place un troc aux jouets**
- ☑ **Action 2.4.2 : Mettre en place des bornes de don**
- ☑ **Action 2.4.3 : Mettre en place un panneau d'affichages de petites annonces**
- ☑ **Action 2.4.4 : Mettre en place un système de financement solidaire**
- ☑ **Action 2.4.5 : Mettre en place un système d'échange local**

AXE 3 : UN VILLAGE RESPONSABLE ET DURABLE

OBJECTIF 3.1 : PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ AINSI QUE LA RESSOURCE EN EAU

- ☑ Action 3.1.1 : Faire connaître à la population les zones de protection de la nature présentes sur la commune
- ☑ Action 3.1.2 : Communiquer auprès des habitants sur les démarches qui proposent des alternatives aux pollutions
- ☑ Action 3.1.3 : Sensibiliser les propriétaires forestiers aux mesures de protection des espaces boisés en lien avec les Communes Forestières du Var
- ☑ Action 3.1.4 : Organiser une journée « Nettoyons la nature » une fois par an
- ☑ Action 3.1.5 : N'utiliser que des produits d'entretien éco-labélisés dans les services de la Mairie

OBJECTIF 3.2 : OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET D'EAU DANS LA COMMUNE

- ☑ Action 3.2.1 : Mise en place d'un plan d'actions prioritaires pour les bâtiments communaux dans le cadre de l'opération « Agir pour l'énergie »
- ☑ Action 3.2.2 : Créer un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts de la commune
- ☑ Action 3.2.3 : Réaliser un tableau de bord des consommations des bâtiments communaux et publier une fois par an un « baromètre des consommations »
- ☑ Action 3.2.4 : Attribuer une aide financière aux habitants de la commune souhaitant réaliser un audit énergétique préalablement à l'engagement de mesures et actions de correction visant l'obtention d'économies d'énergie dans leur logement
- ☑ Action 3.2.5 : Intégrer systématiquement les critères d'éco-construction et d'énergie renouvelable dans les projets de rénovation et de construction de bâtiments communaux
- ☑ Action 3.2.6 : Mettre en œuvre chaque année une formation des employés municipaux aux éco-gestes

OBJECTIF 3.3 : PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION DURABLE

- ☑ Action 3.3.1 : Promouvoir l'achat de papier recyclé labellisé pour les services municipaux et les écoles

- ☑ Action 3.3.2 : Intégrer pour les achats un volet développement durable et pour les achats de produits alimentaires et les boissons des éléments de proximité, bio et équitables dans les clauses de marchés publics
- ☑ Action 3.3.3 : Étudier la faisabilité de la mise en place d'un système de paiement en ligne afin de réduire la consommation de papier

OBJECTIF 3.4 : SENSIBILISER ET INCITER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ☑ Action 3.4.1 : Organiser chaque année une manifestation sur le thème du Développement Durable et de la protection de la biodiversité en y intégrant les élèves des écoles
- ☑ Action 3.4.2 : Associer l'école aux pratiques de Développement Durable
- ☑ Action 3.4.3 : Rendre la commune exemplaire dans l'organisation durable des événements culturels et sportifs (déchets, choix des produits et des prestataires, énergie...)
- ☑ Action 3.4.4 : Valoriser les démarches écologiques des entreprises et associations néo-ulaises
- ☑ Action 3.4.5 : Mettre en place un composteur municipal

OBJECTIF 3.5 : DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

- ☑ Action 3.5.1 : Soutenir le projet de remise en état de la ligne ferroviaire Carnoules – Gardanne pour une connexion au réseau TER du Var
- ☑ Action 3.5.2 : Inciter aux transports doux
- ☑ Action 3.5.3 : Mettre en place un dispositif « Marchons vers l'école » (Pédibus)
- ☑ Action 3.5.4 : Créer une page transports sur le site de la commune
- ☑ Action 3.5.5 : Créer des liens avec les lignes de transport existant.